

## ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont fixés à 60 € par joueuse.

Seules seront considérées comme définitives, les inscriptions confirmées par l'envoi d'un chèque libellé à l'ordre du « BCAS Albi » et envoyé par courrier à :

**Monsieur Cedric Boulanger**

1 Av. Marcel Dassault

Bat 2 - Appt 2405

31500 Toulouse

## BILAN FINANCIER

RECETTES : 3480,00 €

48 engagements à 60 €

Sponsors

2880,00 €

600,00 €

DEPENSES : 3480,00 €

Frais des parties 496 parties à 3,40 €

Arbitrage

Indemnités déplacements

Frais généraux

1686,40 €

120,00 €

1400,00 €

273,60 €

## RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Au plus tard le 25 Février 2023, auprès de :

Monsieur Cedric Boulanger

07 82 89 58 82

[ced.boulanger@sfr.fr](mailto:ced.boulanger@sfr.fr)

Madame Henriette Benezeth

06 17 43 59 69

[h.benezeth@gmail.com](mailto:h.benezeth@gmail.com)

Hôtel Campanile-4 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny-81000 ALBI

05-63-47-18-80

Restauration sur place

## 2 EME TOURNOI FEMININ DE L'ALBIGEOIS

Bowling d'ALBI le Séquestre.

TOURNOI INDIVIDUEL FEMININ **SCRATCH/HANDICAP**  
**DU 11 MARS AU 12 MARS 2023**



REGLEMENT



Le bowling d'Albi est équipé de 8 pistes synthétiques et est climatisé.

## REGLEMENT

Ce tournoi est ouvert à toutes les joueuses licenciées bowling à la FFBSQ. Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués : port de la chemise ou maillot du club, interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition, etc.

La réglementation générale sera celle en vigueur à la FFBSQ. Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de la compétition sera tranchée, sans appel, par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

## HANDICAP

Le listing à prendre en compte est celui paru sur le site de la FFBSQ au 1<sup>er</sup> jour de la compétition.

Le Handicap, par joueuse, retenu sera celui du dernier listing en cours de validité.

Le handicap d'un joueur(se) n'apparaissant pas au listing est :

- Licenciées 1<sup>ère</sup> année : son handicap est de 59
- Autres licencié(e)s : le handicap est de 32
- Le handicap (70% de la différence de 220) est calculé individuellement et limité à 70 quilles par joueur.

## ELIMINATOIRES

Chaque joueuse effectuera 2 séries consécutives de 4 lignes avec changement de piste après la première série suivant le schéma ci-dessous :

1-3 ; 2-5 ; 3-7 ; 4-1 ; 5-8 ; 6-2 ; 7-4 ; 8-6

Les pistes seront attribuées par un tirage au sort effectué par l'organisateur en présence de l'arbitre du tournoi et entrée directement dans le programme tournoi bowling.

A l'issue des éliminatoires, les 8 premières joueuses du classement seront qualifiées pour la finale scratch Petersen.

Les 8 joueuses classées au handicap joueront une finale Petersen également. En cas d'égalité, le règlement de la FFBSQ sera appliqué.

## FINALES

Les finales se joueront selon le système match-play (7 matchs). Chaque victoire apportera un bonus de 40 quilles et 20 quilles en cas d'égalité. Pour les finales, les scores des éliminatoires ne seront pas conservés.

## INDEMNITES DE DEPLACEMENTS

### FINALE SCRATCH

1/ 250 €uros  
2/ 180 €uros  
3/ 150 €uros  
4/ 120 €uros  
5/ 80 €uros  
6/ 80 €uros  
7/ 80 €uros  
8/ 80 €uros

### FINALE HANDICAP

1/ 80 €uros  
2/ 60 €uros  
3/ 60 €uros  
4/ 60 €uros  
5/ 30 €uros  
6/ 30 €uros  
7/ 30 €uros  
8/ 30 €uros

Le BCAS, organisateur de ce tournoi, a établi la grille des indemnités sur la base de 48 joueuses.

## HORAIRES

Eliminatoires :

Samedi 11 MARS 2023 à 8H30 (16 joueuses)

Samedi 11 MARS 2023 à 13H30 (16 joueuses)

Samedi 11 MARS 2023 à 17H30 (16 joueuses)

Finale handicap : Dimanche 12 MARS 2023 à 9h00

Finale scratch : Dimanche 12 MARS 2023 à 13h00

Podium et remise des prix vers 15H30